

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 61 (1916)
Heft: 5

Artikel: Quelques enseignements de la guerre : l'adresse prime la force [fin]
Autor: Cerf, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-339802>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques enseignements de la guerre.

L'adresse prime la force.

(FIN)

LE TIR RÉDEMPTEUR

« Le tir n'est pas tout, évidemment, mais sans le tir, il n'y a rien, rien que de la chair à canon¹. »

Les constatations de notre dernier article sont bien faites pour nous montrer dans quel sens nous devons continuer notre perfectionnement.

C'est l'idée de l'adresse à faire acquérir dans le rendement des armes qui doit donc dominer le problème militaire de la défense nationale...

Ceux qui auront entendu siffler les balles à leurs oreilles, ceux qui auront vu la mort de près, ceux qui, pour avancer ou simplement tenir sur place, se rappelleront n'avoir pu le faire qu'en mettant toute leur confiance dans les gros mortiers des camarades artilleurs — car ils n'avaient aucune confiance en eux-mêmes — ceux-là sauront (ils le savent déjà) ce que nous allons leur dire.

Voilà des gens convaincus, en effet, de la nécessité pour un pays de posséder, enfin, ce citoyen-soldat sachant se servir excellement de son fusil, notre tirailleur d'élite et « tireur » plutôt que tirailleur¹.

Faisons notre profit de pareils enseignements. N'attendons pas, pour les méditer, que les balles « sifflent à nos oreilles ». Nous ne saurions trop nous convaincre de cette vérité : *La supériorité du tir de nos soldats est, plus que jamais, le secret de notre force, le critérium de la valeur de notre armée.*

Cette supériorité, nous l'avons peut-être déjà, mais nous la voulons plus grande encore. Comment y arriver ? C'est ce que

¹ *Le Tir pour vaincre.*

nous verrons plus loin. Et quand nous aurons obtenu une avance marquante dans ce domaine, nous serons en droit de parler, nous aussi, de « Tir rédempteur ».

Rédempteur, non seulement à cause de son efficacité sur l'ennemi éventuel, mais aussi, mais surtout à cause du sentiment de confiance, de force et d'invulnérabilité qu'il mettra au cœur de nos soldats.

Notre peuple, avec son grand bon sens, a toujours eu l'intuition que c'était dans l'art du tir, ce sport national qu'il aime et pratique avec passion, que résidait le secret de notre force. Ce goût traditionnel de la nation pour le tir de précision est d'une grande valeur éducative, car il développe et entretient au plus haut degré *l'esprit guerrier*.

L'ESPRIT GUERRIER

« Une nation qui a l'esprit guerrier est maîtresse de ses destinées ¹. »

Un des moyens les plus importants, — le plus simple, en tout cas le plus immédiat, le plus rapide — pour favoriser l'éclosion et l'épanouissement de l'esprit guerrier dans un pays, c'est la création et la diffusion du goût du tir ¹.

Cet esprit guerrier est précieux. C'est lui qui constitue la volonté de vaincre, la force de résistance, en un mot, le patriottisme d'une armée et d'une nation. Le commandant d'André le définit comme étant la résultante de *forces morales dites actives* : audace, courage, élan, enthousiasme, initiative, etc.

Ces précieuses qualités sont, dit-il, inégalement réparties sur la surface du globe. C'est possible, mais il n'est pas juste d'en faire l'apanage exclusif de certains peuples. Quoi qu'il en soit, nous en revendiquons notre bonne part. Mais, pour être efficaces, ces forces morales, facteurs indispensables de la victoire, doivent être disciplinées, c'est-à-dire complétées par ces autres qualités que le commandant d'André appelle *forces morales passives* : discipline, dévouement, esprit de sacrifice, endurance, résistance à la fatigue, ténacité. Sous le nom *d'esprit*

¹ Commandant d'André.

militaire, le commandant d'André a l'air de vouloir opposer ces indiscutables qualités à celles qu'il groupe sous le nom *d'esprit guerrier*. Ici nous ne sommes plus d'accord. Il est vrai qu'à la fin de son livre, il semble atténuer cette distinction et distinguer entre le vrai et le faux esprit militaire « qui parade, tapageur, et ne s'acquierte qu'à la caserne¹ ».

Un soldat animé uniquement de l'esprit guerrier est incomplet et vice versa. Les événements actuels ont illustré cette vérité élémentaire. D'ailleurs, il paraît que les Français ont évolué sous ce rapport et dernièrement le général Cherfils a traduit à merveille leur mentalité nouvelle.

Notre poilu, notre grenadier d'aujourd'hui est un héros, un guerrier admirable ; mais il est trop indépendant ; il n'est pas suffisamment *soldat*, c'est-à dire l'homme discipliné qui, joint à ses voisins par les liens hiérarchiques de la soumission, forme les unités ordonnées et fortes. L'Allemand, au contraire, n'est pas guerrier. Il est individuellement très inférieur au Français ; mais il est soldat. Il a la discipline dans les réflexes de tout son être. C'est là sa force essentielle. Nous avons un peu oublié ce premier précepte de notre catéchisme militaire :

« La discipline faisant la force principale des armées, il importe que tout supérieur obtienne de ses subordonnés obéissance entière et une soumission de tous les instants. » Il nous faut le rapprendre².

— On ne saurait mieux dire.

Ce « premier précepte de notre catéchisme militaire » nous ne l'avons heureusement pas oublié, en Suisse, et *il ne manque pas de gens pour nous en faire un reproche*. Laissons dire. « La critique est facile... » Gardons-nous de tout excès, comme, par exemple, de développer un état d'esprit au détriment de l'autre. Nous voulons un tireur, un tireur de combat, adroit, brave et discipliné, un soldat, en un mot, *animé au plus haut degré de l'esprit guerrier et imprégné jusqu'à la moelle du véritable esprit militaire*. Alors, mais alors seulement, nous posséderons le soldat complet, le « combattant idéal » préconisé par le commandant d'André. Ce tireur de combat, ce soldat idéal, voyons comment on peut le former.

¹ Commandant d'André.

² *Echo de Paris* du 22 novembre 1915.

TIREURS SUISSES

— Où en sommes-nous, chez nous, en fait de tir ? Méri-tonnons-nous les graves reproches que fait le commandant d'André à ses compatriotes ? Je ne le crois pas. On tire beaucoup et bien en Suisse. Les sacrifices considérables que la Confédération n'a cessé de faire pour développer le tir sont justifiés par les événements, il est réjouissant de le constater. Cependant, il convient de ne pas se bercer d'illusions. Les brillants résultats de nos matcheurs, la multiplicité de nos fêtes de tir, l'énorme consommation annuelle de munitions, en un mot, le réjouissant développement de notre tir volontaire avant la guerre entretenait et entretient encore la conviction du public, que rien n'est comparable en matière de tir à ce qui se fait en Suisse. Il faut bien se garder d'amoindrir la confiance que notre peuple attache à la valeur et à la puissance de notre tir volontaire. Cela dit, il serait dangereux de prétendre que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Notre réputation pourrait bien être quelque peu surfaite et des réserves s'imposent en ce qui concerne le tir de guerre. Nos soldats ne sont pas tous de vrais « tireurs suisses » et c'est dommage. Les efforts que l'on fait pour compléter leur éducation de tireurs n'ont pas encore produit les résultats qu'on est en droit d'attendre. Il nous faut, je le répète, redoubler d'activité dans ce domaine pour mériter pleinement la réputation qu'on nous prête et qui fait notre force. Il faut qu'on puisse dire, non pas seulement : « Les Suisses, mais bien, les soldats suisses sont les meilleurs tireurs du monde », ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Mais pour devenir ces meilleurs tireurs du monde, dans le vrai sens du mot, nous avons des progrès à réaliser. La guerre actuelle a des exigences nouvelles. Le tireur de précision du temps de paix doit parfaire son éducation pour devenir le tireur de guerre idéal que réclame le champ de bataille moderne. C'est tout un art qui demande un entraînement intensif et la collaboration de toutes les bonnes volontés.

A l'ouvrage ! La tâche est belle et féconde en résultats. Profitons du facteur temps qu'aujourd'hui nous réserve, car nous ne savons de quoi demain sera fait. *C'est la plus importante*

tante leçon pratique à tirer des expériences de la guerre, celle que le commandant d'André formule en ces termes :

Si, après la rude leçon de la guerre actuelle, la France entière ne se met pas au tir, si chacun de nos concitoyens n'apprend pas à se battre, voulant, à l'avenir, savoir se servir de ses armes un peu mieux qu'il ne l'a fait en 1914, c'est que réellement « dans notre peau, le vieux renard ne veut pas mourir¹ ».

TIREURS DE GUERRE

Il est bon de nous familiariser avec les réalités des champs de bataille de demain pour savoir comment nos tireurs devront s'y comporter et, par conséquent, comment il faut les éduquer.

Les belles grandes cibles de nos champs de tir, sur lesquelles le tireur peut ajuster ses coups à loisir, c'est *la théorie, jamais la pratique*. Il n'est pas difficile de s'imaginer que, presque toujours, les cibles du champ de bataille seront des silhouettes à peine perceptibles, apparaissant et disparaissant tour à tour, derrière un abri, une tranchée, avec une déconcertante rapidité. Combien difficile sera la tâche de notre tireur qui doit placer à coups sûrs, vite et bien, ses balles sur un pareil but, sur un adversaire qu'il devra atteindre coûte que coûte s'il ne veut pas être démolî le premier ! Cela nous montre aussi avec quel soin doit être dressé le tireur de guerre digne de ce nom. La formation d'un pareil combattant n'est pas aussi simple qu'on se le figure. Il ne suffit plus d'avoir des tireurs sachant à peu près loger la majeure partie de leurs balles, en toute tranquillité, dans de grands cercles noirs parfaitement visibles et immobiles, à 300 mètres de distance. C'est *l'enfance de l'art*, la première étape de la formation du tireur.

Le tir sur cibles à zones, dit le commandant d'André, est un apprentissage, un expédient. Ce n'est pas une fin, mais un moyen. Le tireur de combat n'a que faire de toujours taper dans des cercles, à moins qu'il ne s'imagine que la guerre consiste à percer des marmites ou crever des tambours¹ !

¹ *Le Tir pour vaincre.*

Il faut arriver à former des tireurs capables de toucher à coups sûrs, en tirant lentement ou vite suivant les circonstances, les buts les plus ingratis à des distances variables.

Voilà le tireur que nous voulons, le vrai *tireur de guerre*, « le tireur éprouvé, sûr de son coup, de sa hausse, du choix de son but, de son individualité¹. »

— Voyons comment on le forme.

FORMATION DU TIREUR

La première éducation du tireur est l'œuvre de l'école de recrues. Les méthodes d'instruction sont laissées à l'initiative du commandant d'unité et de l'instructeur de compagnie. Ceux-ci disposent de cent cartouches par homme pour former le « tireur utilisable » exigé par le règlement. C'est insuffisant, si l'on pense que, en réalité, cinquante cartouches seulement sont destinées aux exercices préparatoires et doivent suffire pour « inculquer à la recrue une connaissance parfaite du tir et une habileté telle qu'elle parvienne à acquérir le minimum d'adresse que l'on doit exiger d'un fantassin ». (Art. 14. Progr. de tir.)

Etant donné le peu de temps dont on dispose dans une école de recrues de soixante-sept jours pour former un soldat complet, il faut avouer que la tâche des instructeurs n'est pas facile. C'est pourquoi on peut être agréablement surpris de constater qu'une bonne partie de nos soldats, c'est-à-dire ceux qui sont susceptibles d'être dégrossis en peu de temps, tirent en général assez bien à la cible vers la fin de leur école de recrues. Cependant, il faut avoir le courage de le reconnaître, la formation du tireur à l'école de recrues est incomplète et ne peut être qu'incomplète.

Avec la meilleure volonté du monde, le plus habile instructeur, vu le temps et la munition dont il dispose, ne peut prétendre former qu'un tireur à la cible passable et non pas un tireur de combat. Et c'est ce qui arrive en réalité. Les tirs individuels de combat prévus pourtant dans le programme, ces exercices importants entre tous sont forcément négligés, réduits,

¹ Ordre du commandant de la 2^e division, février 1915.

hâtivement expédiés. A qui la faute ? — Le temps, le manque de temps, paraît-il. Il faut bien que le programme soit accompli et le programme a bien d'autres exigences !

Ceci n'est pas une vaine critique, c'est la constatation d'une lacune que je ne suis pas seul à déplorer. Un de nos instructeurs les plus expérimentés en la matière m'écrivait récemment :

Ce qu'il faudrait, c'est donner une plus grande valeur au touché lui-même et non pas bâcler les tirs individuels de combat comme certains instructeurs le font. Ces excellents tirs viennent malheureusement vers la fin de la période d'instruction et on est souvent très pressé. C'est le cas, par exemple, lorsqu'on a eu quelques mauvais jours dans la première partie et qu'il faut, coûte que coûte, passer à la deuxième période où les tirs individuels n'existent plus. — Il faudrait, par exemple, compter dans les tirs principaux, un des exercices de tir de combat individuel. J'ai vu souvent des soldats récompensés de l'insigne, alors qu'au tir de combat individuel, ils n'avaient que de très médiocres résultats.

On passe, en effet, à la deuxième partie de l'école de recrues et l'on effectue les tirs de subdivisions avec des *tirailleurs à défaut de tireurs*. *C'est bâtir sur le sable.*

PERFECTIONNEMENT DU TIREUR

Tir obligatoire.

L'école de recrues est terminée et l'éducation du tireur aussi. Bons ou mauvais, nos jeunes tirailleurs sont alors versés dans leurs unités. Ce sont nos fantassins, fusiliers et carabiniers.

Avant la guerre, il n'était pas question de perfectionner le tir individuel dans le cadre des unités : compagnies, bataillons.

Le programme surchargé des cours de répétition annuels de treize jours ne le permettait pas. Tout au plus pouvait-on exécuter, tous les quatre ans, le tir d'essai réglementaire, tir d'examen de six coups, qui faisait périodiquement constater ce que personne n'ignorait, à savoir, qu'une bonne partie de nos soldats tiraient mal ! Et il ne pouvait guère en être autrement. La loi confiait aux sociétés de tir la tâche d'entretenir, sinon de créer ou de compléter les aptitudes au tir de nos sol-

dats. Belle tâche que toutes les sociétés n'étaient pas à même de remplir. Qu'arrivait-il ? — C'est ici le défaut capital de notre organisation. — Les soldats qui n'avaient pas reçu une éducation de tireur suffisante, ni acquis le goût du tir et la volonté de se perfectionner, faisaient souvent montre d'une indifférence ou d'une mauvaise volonté déplorable dans l'exécution annuelle de leur tir dit obligatoire. Impossible de réagir efficacement. Les sociétés qui en avaient le vouloir n'en avaient pas le pouvoir. L'instruction superficielle que ces tireurs avaient jadis reçue disparaissait peu à peu et nous avions alors toute une catégorie de ces « tirailleurs » absolument nuls, fusiliers incapables, « bouches inutiles », comme on en voyait et l'on en voit encore trop, hélas, dans nos rangs.

Nos autorités militaires essayèrent de remédier à la chose en réformant le programme du tir obligatoire qui fut établi sur de nouvelles bases. Les tirs de 1914 s'effectuèrent dans les sociétés conformément au nouveau programme à l'essai.

Les résultats de ces tirs, brusquement interrompus par la mobilisation de 1914, ne peuvent nous permettre de conclure que la réforme aurait atteint son but. Quoi qu'il en soit, le passé devra nous servir de leçon. De sérieuses *réformes s'imposent*, à l'avenir, si l'on veut vraiment améliorer notre tir de guerre, le seul qui importe. Pour le moment, j'irai au plus pressé en m'occupant du présent.

MOBILISATION ET TIREURS

Grâce à la mobilisation prolongée, notre armée a pu compléter son instruction professionnelle et sa préparation à la guerre. Nos hommes ne sont plus les miliciens de 1914 ; ils sont devenus de véritables soldats de métier. A l'entraînement rapide et intensif des premiers jours de la mobilisation, entièrement destiné à parer aux pires éventualités, a succédé une revision lente et méthodique de toute l'éducation du soldat.

Le tir n'a pas été négligé. Il y avait d'ailleurs là un merveilleux champ d'activité à exploiter, grâce au « facteur temps ». Cependant, au début de la mobilisation, il s'agissait d'écono-

miser la munition. Dans beaucoup d'unités on dut se contenter de brûler quelques cartouches par homme pour « essayer le nouveau fusil » qu'on venait de toucher. Plus tard on put reprendre les tirs d'essais individuels et exécuter des tirs de combat. Des concours de tir, avec ou sans distribution de prix ou d'insignes, furent même organisés dans les divisions, brigades, régiments ou bataillons. Bref, on s'efforça de perfectionner le tireur en lui donnant, autant que possible, l'occasion de s'exercer et de se distinguer. D'excellents résultats ont été obtenus et le tir de nos soldats s'est considérablement amélioré. Mais la tâche est loin d'être achevée. Si nous avons beaucoup de bons tireurs à notre actif, il en reste encore trop de médiocres et de mauvais à notre passif. Il faut qu'ils disparaissent d'une manière ou d'une autre : C'est la première lacune à combler.

En outre, si nous voulons bénéficier d'une supériorité vraiment efficace, il nous faut *adapter résolument notre tir aux conditions nouvelles de la guerre*. Non seulement l'éducation du tireur de combat moderne est à parfaire, mais il y a des innovations qui s'imposent.

SERVICE DE RELÈVE

Triage des tireurs. Des réformes !

Le programme de travail des services de relève comprend des exercices de tir. Comment les utiliser ?

A mon humble avis, il faudrait recommencer par le commencement afin de consolider les bases sur lesquelles doit s'étayer l'éducation du tireur.

Deux raisons motivent cette manière de faire :

1^o La formation généralement incomplète du tireur à l'école de recrues.

2^o La nécessité pour le tireur de connaître à fond son nouveau fusil et la manière de s'en servir habilement.

On devrait procéder à un nouvel examen individuel de tous les tireurs pour juger de leur habileté sur les cibles à cercles. Ceux qui feraient preuve de connaissances suffisantes forme-

raient une première classe de tireurs qui passeraient à l'exécution des tirs individuels de combat, que nous examinerons plus loin. Les autres, ceux de la deuxième classe, retourneraient aux chevalets de pointage, et répéteraient les exercices préparatoires aussi longtemps qu'il le faudrait. C'est en forgeant qu'on devient ou redevient forgeron. « Le fantassin qui ne fait pas ses visées quotidiennes est un mauvais soldat, l'émule du cavalier qui ne panserait pas son cheval¹. »

Les incapables, ceux qui se montreraient réfractaires à tout enseignement de tir, seraient impitoyablement écartés, renvoyés à des services spéciaux secondaires ou versés dans les troupes non combattantes. Il existe assez de domaines dans l'armée où leurs capacités pourraient être utilisées avec profit. Qu'on donne à ces hommes-là des grenades, des outils de pionniers, des brancards, ou tout autre instrument qu'on voudra, mais *pas de fusils*.

Qui dit carabiniers ou fusiliers doit entendre tireurs. La chanson a raison :

Pour êtr' « chasseur »
Faut êtr' tireur.
T'es qu'une mazette !

A quoi bon alourdir les rangs de notre infanterie de non-valeurs, de bouches inutiles, d'hommes manquant nécessairement de confiance en eux-mêmes et en leurs capacités ?

Il faut bien se convaincre — et on doit encore le répéter — que, de même qu'un cavalier qui ne saurait pas monter à cheval, ne pourrait prétendre à l'honneur d'être cavalier, de même le fantassin qui ne sait pas tirer, ne peut prétendre être fantassin¹.

— C'est le bon sens même ! On peut regretter, à ce propos, la manière dont s'opère le recrutement chez nous. On verse souvent les soldats dans les différentes armes sans beaucoup se préoccuper de leurs capacités innées ou acquises. C'est ainsi que l'on trouve dans les armes dites non-combattantes d'excellents tireurs qui auraient leur place marquée dans les rangs de nos fantassins. Il faudra bien se résoudre une bonne fois à

¹ *Le Tir pour vaincre.*

remédier à cet état de choses. La guerre devient de plus en plus une *affaire de spécialités*. Qu'on classe donc, autant que possible, les soldats suivant les aptitudes qu'ils manifestent dans le cours de leur école de recrues. Ce serait de la spécialisation bien comprise et je ne crois pas qu'il soit si difficile de la réglementer.

Cela dit, je reviens à nos fusiliers et carabiniers pour insister afin que l'on débarrasse leurs rangs de tous les mauvais tireurs, gaspilleurs de munitions. Cette réforme aurait la plus heureuse conséquence. Le prestige du fusilier ou carabinier serait rehaussé. Le désir, la nécessité de se maintenir « à la hauteur » stimulerait l'activité de notre tireur ; celui-ci saurait que toute manifestation d'incapacité entraînerait la perte de son titre de fusilier ou carabinier et le renvoi aux besognes accessoires.

EDUCATION DU TIREUR. LE GOUT DU TIR

L'éducation du tireur est incomplète si elle n'arrive pas à inspirer à l'homme l'amour du tir, condition *sine qua non* de tout perfectionnement. Les moyens de faire naître ce goût du tir sont multiples et du domaine de la pédagogie militaire. Les récompenses sous forme d'insignes, prix, etc. sont de puissants stimulants et d'incomparables facteurs de progrès. Par esprit de fausse modestie, nous dédaignons trop souvent, en Suisse, de faire un usage rationnel des distinctions et autres récompenses destinées à glorifier le mérite. Pourtant, chez nous, le tir de sport leur doit une grande part de son développement et de ses succès. Sachons aussi en faire bénéficier notre tir militaire. Mais, dans ce domaine surtout, aucun moyen ne vaut l'exemple des chefs.

LE TIR DES CHEFS

La meilleure leçon est celle des exemples.

Tout instructeur (et par ce mot, nous entendons tout officier et sous-officier de notre armée) peut prétendre faire d'un soldat qualifié un tireur passable ; mais celui-là seul qui aime

passionnément le tir et le pratique en maître sera capable d'inspirer à ses élèves ce goût du tir qui en fera bientôt des tireurs d'élite.

La méthode n'a pas de vertu en elle-même et par elle-même, écrit le lieutenant-colonel Montaigne. Elle ne vaut que par l'instructeur. L'instruction du tir en particulier exige de celui qui enseigne des qualités de premier ordre. Lesquelles ? D'abord, excellent tireur, il prêchera d'exemple ; et lorsqu'un maladroit geindra sur son arme, il la prendra et montrera ce qu'elle vaut entre des mains habiles. Alors, ses conseils seront écoutés, alors il aura de l'autorité¹.

L'influence des chefs sous ce rapport est-elle vraiment chez nous ce qu'elle devrait être ?

Je laisse à chacun de mes camarades le soin de répondre. La statistique et la divulgation des réalités occasionneraient bien des mécomptes ! Le colonel Fisch est très pessimiste à ce sujet :

Le bagage de science ou d'efforts dont disposent les sous-officiers et officiers subalternes d'infanterie en matière de tir est, chez beaucoup d'entre eux, insuffisant².

— Soyons francs ! Nous ne payons pas assez d'exemples ! Il y a encore trop, chez nous, de gradés qui se désintéressent des choses du tir. Il y en a peut-être encore de ceux qui affichent pour elles un certain mépris. A ceux-là s'adressent les sévères paroles du colonel Montaigne :

L'officier de cavalerie tient à cœur d'être le meilleur cavalier de son peloton ; tel officier d'infanterie ne rougit pas d'être le plus mauvais tireur de sa section¹.

Ce type d'officier d'infanterie, instructeur de tir, doit à tout jamais disparaître chez nous : Son influence est néfaste. Qu'on se figure l'effet des théories et des remontrances d'un officier sur ses hommes, au tir, quand on peut les résumer par ces mots : « Faites comme je dis et non comme je fais ! »

Il me serait facile d'illustrer ces critiques d'exemples typi-

¹ Lieut.-col. Montaigne : *Le Tir à tuer*.

² Revue militaire suisse, octobre 1915.

ques et de citer des cas où l'on a vu, dans ce domaine, le prestige de chefs de groupes, de sections et de compagnies sombrer sous le ridicule.

Enfin, je pose en fait qu'un chef de section qui n'est pas lui-même un tireur habile, rompu à tous les secrets du tir individuel, ne peut pas diriger efficacement le feu de ses hommes au combat, quels que soient ses capacités tactiques et son bagage de connaissances théoriques. Il lui manquera toujours la foi en la valeur du tir individuel, la confiance de ses hommes en ses capacités et en l'efficacité de ses ordres.

SOUS-OFFICIERS

Tout ce que je viens de dire concernant les officiers s'applique également, bien entendu, aux *sous-officiers*. Eux aussi sont des chefs qui doivent prêcher d'exemple en tout et partout. Ils en seront les premiers récompensés. L'habileté au tir rehaussera leur prestige et celui-ci ne saurait être trop favorisé. Dans ce domaine, comme en tout autre, l'autorité de nos sous-officiers croîtra en raison directe de leurs capacités. On ne saurait trop le leur redire et les en persuader !

BUT A ATTEINDRE

Tous nos tireurs ont terminé leur éducation, que j'appellerai élémentaire, et fait preuve de connaissances suffisantes dans le maniement de leur arme en groupant leurs balles dans le cercle exigé de la cible à zones. Ils passent alors aux exercices de tir individuel de combat. Ils sont placés en face de buts qui leur représentent l'image aussi réelle que possible de l'adversaire qu'ils auront à combattre demain : cibles de guerre, figures mobiles et silhouettes tombantes ou disparaissantes, habilement placées sur le terrain à des distances variées. *Cette deuxième étape de la formation du tireur est, de beaucoup, la plus importante et la plus difficile.* Il s'agit non seulement d'inculquer des connaissances, mais aussi de développer l'initiative et la confiance de l'homme, de lui apprendre à discipliner ses

nerfs et sa volonté, en un mot, de l'amener à se débrouiller dans toutes les situations du champ de bataille. Les procédés à employer ne sauraient être énumérés ici. Qu'il me suffise de dire que les exercices devraient être nombreux, variés, et surtout soigneusement gradués. On doit exiger du tireur de guerre actuel beaucoup plus que ce qui était généralement convenu jusqu'à présent. Il ne suffit plus, aujourd'hui, de savoir tirer lentement et bien. Il faut, contrairement à ce qu'on croit, en arriver à savoir aussi tirer rapidement, mais calmement et à coups sûrs dans toutes les circonstances les moins favorables pour soi et même les plus avantageuses pour l'ennemi.

Tirer rapidement ? — Voilà qui va effrayer nos professionnels du tir et m'attirer bien des objections. On m'accusera, sans doute, de favoriser le tir à s'étourdir, le trop connu tir à épouvantail. Halte-là ! Je suis un partisan convaincu du tir lent, le plus tranquille possible. C'est le seul qu'on doit utiliser chaque fois que les circonstances le permettent. Mais il y a des *réalités qu'il est dangereux de vouloir ignorer* et la nécessité de tirer rapidement sur le champ de bataille en est une, hélas ! Tous les témoignages sont concordants. Les cas où l'homme peut tirer lentement, tranquillement, sont tout à fait exceptionnels. Presque toujours le tireur doit épauler, viser et tirer lestement s'il veut toucher des buts qui se meuvent ou s'éclipsent avec une décevante rapidité. Or, il est certain que le tireur ne touchera que s'il a appris à épauler, à viser et à bien tirer *rapidement* ou, si l'on veut, *vivement*. Mais, pour apprendre ce tir-là, il faut l'exercer. Ce n'est pas en se promenant toujours au pas qu'un cavalier apprend à maîtriser et à utiliser le trot et le galop de sa monture. La guerre actuelle exige plus que jamais, et en toutes choses, une action rapide, décision rapide, exécution prompte. Le tir ne fait pas exception.

— Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, la meilleure infanterie du monde sera celle qui, dans le moins de temps, tirera le plus de balles ajustées.

Cette constatation nous permettra de tirer d'autres conclusions. Mais la première est celle-ci : *Apprenons à nos tireurs à bien tirer, lentement d'abord, puis de plus en plus rapidement,*

mais toujours calmement et bien. Nous n'aurons pas à nous en repentir. Le commandant d'André prétend que :

Tout homme qui n'est pas capable, sur le polygone du temps de paix, d'abattre trois silhouettes à la minute, doit continuer son instruction. Pour le moment, ce n'est pas un combattant. Par contre, à partir de trois silhouettes et au-dessus l'homme devient intéressant. C'est un tireur de combat¹.

Je ne sais si cette norme pourrait convenir pour juger nos tireurs de combat, car il y a silhouettes et silhouettes, distances et distances. Mais, en tout cas, il me semble qu'on devrait modifier chez nous la manière de taxer le rendement et la valeur des tireurs. Le *tireur d'élite* ne doit plus être dorénavant celui qui fera le plus grand nombre de points à distances connues sur cibles de stand à divisions multiples, mais bien *celui qui obtiendra le plus de touchés sur les cibles de guerre* d'un champ de tir organisé à l'image du champ de bataille. Voilà où il nous faut en venir ; voilà quel doit être le but suprême de toute notre organisation de tir. Quand nos soldats auront fait leurs preuves dans les tirs individuels de combat ainsi compris, quand ils auront acquis la maîtrise que nous demandons, alors on passera à l'exécution des tirs de subdivisions, dans le cadre du groupe et de la section. Si les chefs qui commandent de pareils tireurs connaissent eux aussi leur affaire, les résultats de nos tirs de combat seront enfin ce qu'ils doivent être. Il est facile de s'imaginer quels seraient la force et l'assurance, la valeur guerrière et le rendement d'une infanterie composée uniquement de tireurs entraînés et disciplinés, sûrs d'eux-mêmes et de leur travail. A cette infanterie-là, mais à celle-là seulement, on peut alors confier hardiment de nouvelles armes qui viennent de faire leur apparition sur les champs de bataille qui nous entourent. Je veux parler des *fusils automatiques* et des *fusils mitrailleurs*, redoutables engins qui vont modifier la tactique de feu de l'infanterie et doubler, tripler la force de ceux qui, les premiers, sauront s'en servir habilement.

¹ *Le Tir pour vaincre.*

FUSILS AUTOMATIQUES ET FUSILS MITRAILLEURS

« L'homme de guerre habile ne suit pas les événements, il les devance. »

(DÉMOSTHÈNE, I. *Philippiques.*)

Demain, dit le commandant d'André, le tireur sera doté d'un fusil automatique, qui évitera le dépointage de l'arme. C'est dire que l'ère des tireurs d'élite va commencer. A eux l'avenir. Préparons-nous à leur action dès maintenant¹.

Le commandant d'André écrivait ces lignes au printemps 1915. Le *demain* est devenu *aujourd'hui*. Ceux qui pourraient en douter n'ont qu'à lire les intéressants renseignements que publie le journal scientifique français *La Nature*, numéro du 5 février 1916. Les fusils automatiques et les fusils mitrailleurs sont utilisés de part et d'autre par les belligérants et leur emploi se généralise de plus en plus. Deux inventeurs autrichiens, Visni et Fuchs, ont inventé un appareil qui permet de modifier, très économiquement et en quelques heures, les fusils ordinaires en fusils automatiques. Ces fusils modifiés tirent cinquante à soixante coups par minute. Les Allemands ont immédiatement profité de cette invention. Ils possèdent en outre un fusil automatique, genre Browning, à chargeurs de dix cartouches. On prétend qu'un nouveau règlement allemand (?) prévoit par 25 m. de tranchées deux mitrailleuses et trente fusils automatiques. A côté des fusils automatiques, ils utilisent un fusil mitrailleur qui serait une copie du fusil danois *Madsen*. Ce fusil mitrailleur pèse environ 7 ½ kilos et tire jusqu'à 250 coups à la minute grâce au chargeur en forme de segment circulaire qui contient plusieurs cartouches.

Les Français et les Anglais, eux aussi, possèdent un fusil mitrailleur connu, dit Hotchkiss, utilisé spécialement par les aviateurs. Voir *La Nature* n° 2169. Il paraît qu'à l'instar de leurs adversaires, leur infanterie vient d'être dotée d'armes automatiques nouvelles et redoutables. « Ce n'est que depuis peu que nos troupes commencent à être munies d'armes supérieures à celles des Allemands ! » (*La Nature* du 5 février 1916.)

¹ *Le Tir pour vaincre.*

Voilà des faits qu'il n'est plus permis de nier ou d'ignorer. Alors ? Que faire ? Pouvons-nous rester en arrière, dormir sur nos lauriers et attendre béatement que les événements nous placent dans une irrémédiable infériorité ? Ce serait une grave erreur. Nous ne devons pas nous laisser devancer. Qui n'avance pas, recule ! Il n'est pas question de nous procurer des canons géants, nos moyens ne nous le permettent pas. D'accord. Par contre, au lieu de nous traîner péniblement à la remorque de nos voisins, dans le domaine du tir de l'infanterie, devançons-les carrément. Pour cela, munissons nos meilleurs tireurs de fusils automatiques et de fusils mitrailleurs et organisons-les de manière à leur faire produire un rendement maximum. J'entends les objections. Mécanisme compliqué, gaspillage de munitions, ravitaillement impossible : on connaît le refrain de la routine. « Qu'il s'agisse, en effet, pour elle, d'avoir un fusil rayé, d'employer la hausse, d'adopter le chargement par la culasse, la répétition, etc., c'est toujours la même barrière d'obstacles qu'elle voit se dresser devant elle à l'opposition de chaque progrès. Au début du « chassepot » à la veille de 1870, un maréchal de France ne traitait-il pas de saugrenue l'idée de doter l'infanterie d'un fusil se chargeant par la culasse ? Que n'a-t-on pas dit, encore, en son temps, sur la répétition du Lebel ? La routine a des leitmotsifs qui se répètent par périodicité¹. »

La Suisse, elle aussi, connaît, quand il s'agit de progrès à réaliser, les récriminations périodiques des partisans de la sacro-sainte routine.

Personne n'a oublié les tours que cette dernière a failli nous jouer lors de l'adoption de notre canon à recul sur affût ! On peut donc s'attendre à une réédition de toutes les doléances. En voici d'avance une réfutation partielle :

L'expérience a donné raison à ceux qui prévoyaient l'avenir réservé aux armes automatiques. Le grave reproche qu'on leur faisait était la consommation énorme de munitions qu'entraîne leur adoption. Mais il ne faut pas oublier que tous les soldats ne doivent pas être armés de ces armes rapides ; il suffit par compagnie de deux mitrailleuses et d'une cinquantaine de fusils automatiques pour aug-

¹ *Le Tir pour vaincre.*

menter considérablement la valeur offensive ou défensive de cette unité. Quant au ravitaillement en munitions, l'expérience a montré le parti que l'on pouvait tirer des automobiles, des voitures de toute nature et cette objection n'arrêtera personne. Enfin, il ne faut pas oublier que le tir est commandé et dirigé par l'officier qui le proportionne à l'importance de l'objectif, au nombre de cartouches dont chaque homme dispose, au temps que doit durer l'attaque, aux approvisionnements en munitions sur lesquels il peut compter¹.

C'est fort bien, dira-t-on, mais avons-nous en Suisse ces armes perfectionnées à disposition ?

L'industrie privée fabrique depuis longtemps, à Neuhausen, pour les Américains, un fusil automatique qui offre bien des avantages. Depuis lors, on aura sûrement trouvé mieux. Je suis persuadé que nos autorités possèdent dans leurs cartons, sinon dans les fabriques, des modèles d'armes automatiques perfectionnées qui n'attendent que les circonstances pour être adoptés. C'est le moment de les exhiber.

A titre de premiers essais, formons des équipes de tireurs d'élite, tireurs de combat choisis, munis de fusils automatiques et de fusils mitrailleurs. Déjà, nous avons des équipes de patrouilleurs, de signaleurs, de grenadiers, etc. qui font de la bonne besogne. Nos nouvelles équipes de tireurs d'élite en feront de la non moins bonne ! Je me les représente formées de vingt à vingt-cinq fusils automatiques par compagnie avec, par exemple, quatre ou cinq fusils mitrailleurs, le tout manié par des tireurs de combat hors ligne, placés sous les ordres d'un officier expérimenté. Il y aurait de belles tâches à leur fournir. Ces tireurs seraient naturellement déchargés du paquetage individuel et, par contre, amplement munis de cartouches. On pourrait même leur adjoindre des porteurs de munitions, hommes ou chevaux, ou des camarades de combat dans le genre de ceux que préconise le commandant d'André. Bref, j'estime qu'il y a là d'urgentes innovations à examiner et à exploiter. On m'objectera que nos mitrailleuses valent mieux que tout cela. D'accord. On a raison de les multiplier le plus possible. Mais elles coûtent cher, hélas ! et nous ne pourrons jamais nous en payer autant qu'il nous en faudrait. Et puis, elles nécessitent trois ou

¹ *La Nature*, du 5 février 1916.

quatre servants et sont plus lourdes et plus encombrantes qu'un fusil. D'ailleurs ces armes se complètent et toutes sont nécessaires à l'infanterie nouvelle. Les ressources dont nous disposons nous permettent d'organiser et d'outiller chez nous cette infanterie-là. A l'œuvre donc ! C'est le seul moyen d'assurer, de garder notre traditionnelle supériorité.

NOTRE FUSIL

Mais, dira-t-on, ne serait-il pas opportun d'armer immédiatement tous nos fantassins du fusil automatique ? Je ne le crois pas. Les expériences ne sont pas encore suffisamment connues et concluantes. Les équipes de « tireurs choisis » préconisées ci-dessus auraient des tâches spéciales à remplir ; elles serviraient en outre à renforcer le feu de la ligne de tirailleurs dans des cas déterminés : attaques en masses, poursuites, défenses de tranchées, etc. Mais, je le répète, ce sont des cas spéciaux ; il serait dangereux de généraliser et de déposséder le gros de nos fantassins de l'excellent fusil qu'ils ont récemment touché. A mon humble avis, notre fusil, s'il est en bonnes mains, fera toujours la meilleure besogne. On ne saurait trop le redire : notre fusil suisse et notre nouvelle munition sont les meilleurs du monde. Et c'est pourquoi on peut avoir une confiance absolue en leur efficacité. Aussi bien ne devrait-on plus trouver de soldats qui n'ont qu'une confiance relative en leur nouvelle arme et qui lui imputent souvent les mauvais résultats qu'ils obtiennent. Cela provient de causes qu'il est facile et urgent de faire disparaître : connaissance incomplète de l'arme, essais insuffisants, dérangements qui nuisent à la précision, etc. Tous les fusils sont minutieusement réglés à la fabrique d'armes avant d'être remis aux mains des soldats. De légers dérangements peuvent se produire sans qu'on s'en aperçoive. Pour y remédier, il faudrait que le réglage se fasse périodiquement et, pour rassurer le tireur, en inscrire chaque fois le résultat dans son livret de tir. Ces inspections d'armes officielles devraient toujours avoir lieu dans un stand. Un tireur expert adjoint au contrôle d'armes vérifierait pratiquement chaque fusil sous les yeux de son possesseur. On remédierait séance tenante aux dérangements de peu d'im-

portance ; les armes défectueuses seraient par contre retournées à la fabrique. C'est ainsi qu'on devrait comprendre les inspections d'armes dignes de ce nom.

Ces questions de détails paraîtront puériles et pourtant elles ont une grande importance. On ne saurait trop favoriser la confiance du tireur en son arme et en lui-même. Et c'est également dans ce but que j'aimerais voir une révision de notre livret de tir. Actuellement, son utilité est nulle. C'est un double de feuille de stand que personne ne consulte. Et pourtant, il devrait être le journal du tireur, son *vade-mecum*, l'histoire de son perfectionnement, le certificat de son habileté. En plus des renseignements sur le tireur, il devrait contenir : des renseignements sur le fusil, sur sa valeur, son réglage ; des conseils sur l'entretien ; un aperçu de la théorie élémentaire de tir, des fautes de pointage et leur correction. Enfin, il y aurait place pour quelques aphorismes concernant la confiance de l'homme en son arme et un résumé des devoirs et des qualités qui font le bon tireur et, par conséquent, le bon soldat. Ce livret de tir aurait alors sa raison d'être.

TIR VOLONTAIRE ET TIR DE SPORT

« Ne laissez donc pas, vous, leurs fils, se rouiller vos bonnes carabines. Aimez-les comme vos pères aimèrent leurs hallebardes. »
VULLIEMIN.

La Confédération a supprimé en 1915 les exercices obligatoires de tir et, récemment, le Conseil fédéral a décidé de maintenir cette suppression en 1916. En outre, ce qui est plus grave, on a dû interdire, jusqu'à nouvel avis, la livraison des munitions aux sociétés de tir. Ces décisions ont eu pour résultat de paralyser totalement l'activité des sociétés de tir. Ces mesures étaient nécessaires et il est facile de les motiver. L'énorme consommation de munitions qui se fait dans la guerre actuelle nous oblige à ménager et à augmenter nos stocks. C'est de la prévoyance bien comprise. Cependant il faut espérer que les interdictions précitées pourront être prochainement levées. Nos stocks de munitions doivent être bientôt au complet, ce qui nous permettra de faire face à toutes les éventualités. Dès

lors, il serait imprudent, sous prétexte d'économies, de compromettre le développement du tir volontaire, un des principaux facteurs de notre force nationale. *Cartouches brûlées en temps de paix, autant qui touchent en temps de guerre*, dit un proverbe. Rien n'est plus vrai. Or, si la Confédération devait maintenir pendant longtemps encore cette interdiction de fournir des munitions aux organisations de tir volontaire, il pourrait en résulter de fâcheuses conséquences. Le tir volontaire a pris chez nous une extension réjouissante et, malgré ses lacunes, il a rendu de grands services à la cause qui nous est chère. C'est grâce à lui et à ses glorieuses traditions que notre réputation de bons tireurs est si solidement ancrée chez nos voisins. Il faut de nouveau faire appel à son concours. La bonne volonté, le dévouement, le zèle ne sont que trop rares de nos jours. Pourquoi négliger le précieux concours de citoyens qui font montre de ces qualités à un moment où toutes les forces de la nation ne sont pas de trop pour faire face aux dangers qui nous menacent ? D'autre part, je le répète, qui n'avance pas recule. C'est ce qu'on peut déjà constater, hélas ! dans le domaine du tir volontaire. Tout l'édifice merveilleux que l'étranger nous enviait risque de se désagréger si l'on impose plus longtemps une inaction forcée à ses éléments. Déjà des symptômes de désorganisation se manifestent. Les stands et les cibleries sont négligés, le matériel se détériore, les associations de tireurs se relâchent. Par exemple, la puissante société des carabiniers suisses enregistre en 1915 un déchet de vingt-huit sections avec plusieurs centaines de tireurs. Bref, c'est la débandade qui commence. Il faut éviter absolument que le mal s'étende. C'est pourquoi j'estime qu'il est du devoir de nos autorités militaires fédérales de favoriser à nouveau la collaboration de nos tireurs volontaires, quitte à la réglementer au besoin. « Maintenons toujours à l'étiage voulu ce réservoir de forces qui constitue pour un pays l'ensemble, sans cesse au point, de ses tireurs d'élite¹. » Je sais bien qu'un premier pas vient d'être fait : celui de l'enrôlement des volontaires et la création des cours de jeunes tireurs. Mais ce ne sont que des demi-mesures qui ne produiront pas les résultats voulus si tous

¹ *Le Tir pour vaincre.*

nos tireurs n'ont pas la faculté de sortir leurs fusils et de se refaire la main et l'œil, au moyen des cartouches que la Confédération peut seule leur vendre.

Les volontaires, paraît-il, ne seront pas appelés à prendre part à un cours spécial, par raison d'économie. Soit ; mais au moins donnons-leur la possibilité de s'exercer au tir à leurs frais en leur fournissant des cartouches. Il est facile d'en réglementer sévèrement l'emploi et la vente. Sans doute, il n'est pas question de revenir aux abus d'autrefois, à la réédition des innombrables fêtes de tir d'avant la guerre. Plus de ces « Feldschützefeste », affaires lucratives aux fins variées, qui suscitaient tant de critiques et de plaintes et qui auraient fini par rendre le tir tout à fait impopulaire si la Société des carabiniers suisses n'était intervenue pour mettre un frein à cette sorte d'épidémie si bien dénommée en allemand : *Schützenfestseuche*.

Il faut réformer carrément notre *tir volontaire* et le mieux adapter aux exigences du *tir de guerre*. Je suis moi-même un partisan, un fervent amateur du *tir de sport* et un admirateur du réjouissant développement de ce dernier. Grâce à un entraînement intensif et au perfectionnement des armes, on était arrivé ces dernières années à un degré de précision merveilleux qui nous procura dans tous les matches internationaux une incontestable maîtrise. Mais on peut se demander si réellement notre armée a bénéficié, autant qu'elle aurait dû et pu le faire, du développement de notre tir de stand. Depuis longtemps on n'admettait plus dans nos concours et fêtes de tir que la cible à zones au détriment des cibles de guerre. C'est regrettable. Sans doute, le tir de précision sur cibles à cercles et à visuel noir est utile, nécessaire, et personne ne songe à le contester. Le meilleur tireur de guerre a besoin de temps en temps de vérifier et de perfectionner son tir en se servant pour cela d'une cible schématique à divisions multiples. Mais, je le répète, ce n'est qu'un moyen et non pas un but.

C'est, dit le commandant d'André, les gammes qu'il faut savoir faire avant d'aborder le morceau difficile, le manège qui prépare l'équitation à l'extérieur. Mais les quelques routiniers qui s'acharnent à tirer toujours sur des cercles concentriques, sont comme ces

cavaliers de hautes écoles qui deviennent des virtuoses de la volte au manège et au cirque, pratiquant le passage espagnol et le galop en arrière. L'intérêt ne va plus à eux¹.

Il critique aussi violemment les concours où l'on utilise uniquement des cibles aux divisions multiples, aux degrés compliqués, où la chance joue un rôle aussi grand que l'adresse puisqu'on feint d'ignorer la dispersion naturelle de l'arme. Il prétend, et avec raison, que des tirs de précision dans lesquels on classe « les balles au millimètre à 300 mètres de distance » sont souvent néfastes, car ils découragent « les débutants qui se sentent incapables de lutter contre les virtuoses de la ligne de mire, les vainqueurs de la visée savante sur cercles concentriques¹ ». Le reproche est fondé.

Je signale en outre à la méditation de mes camarades tireurs les observations judicieuses que fait le commandant d'André à propos de « l'écart probable » que nous appelons, nous, la dispersion naturelle de l'arme. On n'en a pas assez tenu compte jusqu'à présent.

CIBLES

D'ailleurs, notre *matériel de cibles est démodé*. Il y aurait lieu de le transformer et de faire une large place dans nos cibleries aux cibles de guerre, figures et silhouettes fixes et mobiles. Le moment paraît opportun pour les introduire. L'emploi de la nouvelle munition exige une réfection de la plupart des cibleries. On devrait profiter des circonstances pour installer des cibles nouvelles. Je suis persuadé que des innovations dans ce domaine seraient bien accueillies par nos tireurs. C'est à nous, soldats, à faire les premiers essais en préparant nos tireurs de combat. Déjà, je connais des chefs d'unité qui ont fait d'heureuses expériences avec leurs troupes. Un simple fossé de tirailleurs avec un bon abri protégeant la tête des marqueurs permet l'installation et l'utilisation de toute une série de cibles mobiles. C'est simple, ingénieux et surtout peu coûteux. Les tirs individuels sur de pareils buts intéressent vive-

¹ *Le Tir pour vaincre.*

ment les hommes et sont d'un grand profit. En tout cas, ils sont autrement utiles que les tirs monotones sur la traditionnelle cible à cercles dont on a par trop usé et abusé jusqu'à présent. Je me permets de signaler ces quelques innovations à l'attention de nos autorités militaires comme aussi à la Société des carabiniers suisses. Cette puissante association aurait là un beau champ d'activité. Les essais qu'elle est à même de faire et les innovations qu'elle pourrait patroner et introduire contribueraient sûrement à l'amélioration du tir de notre armée.

JEUNES TIREURS

« Le peuple qui sait hausser aux exigences de la guerre l'âme de sa jeunesse a rempli la plus importante et la plus difficile des tâches que lui impose la défense nationale. »
Colonel REOND.

Il me reste à dire un mot des jeunes tireurs. Ce sujet me tient à cœur, car il se rattache intimement au perfectionnement de notre armée.

La Confédération a laissé à l'initiative des sociétés de tir volontaires la tâche importante de former de jeunes tireurs. Des expériences ont été faites et elles ont donné quelques bons résultats. Mais, hélas ! ce qui a été fait est bien peu de chose en comparaison de ce qu'il y aurait à faire dans ce domaine. La formation militaire de notre jeunesse devient une impérieuse nécessité. Les nations belligérantes enrôlent obligatoirement de tout jeunes gens ; des enfants presque sont appelés à combler les vides et à défendre la patrie menacée. Nous n'en sommes pas là, heureusement. Cependant, nous devons constater une chose : autour de nous, la génération de demain est élevée au bruit du canon. Son éducation se fait au milieu d'une atmosphère de haine, de chauvinisme, de deuils. Qu'en résultera-t-il ? Cette génération-là pourrait bien être belliqueuse, chauvine à l'excès. Nous devons dès maintenant préparer notre jeunesse aux pires éventualités. Nous n'entendons pas, nous aussi, lui prêcher la haine, lui infuser un esprit chauvin, querelleur. Non. Mais, n'oublions pas *qu'à se faire mouton on risque d'être dévoré par les loups*. Il nous faut donc aguerrir notre jeunesse, fortifier

son patriotisme, et, comme le dit très bien le colonel Repond, « hausser son âme aux exigences de la guerre ». Préparons-la donc à affronter les pires difficultés que demain lui réserve.

Or, les prescriptions légales sont insuffisantes. L'initiative privée, la bonne volonté, les efforts individuels les plus louables ne parviennent pas à provoquer une activité générale qui englobe toute notre jeunesse masculine. Il faudra bien se résoudre une bonne fois à réformer les principes qui régissent notre instruction militaire préparatoire. On exige de l'enfant de sept à seize ans des exercices de gymnastique, du citoyen de vingt à quarante-huit ans le service personnel ou l'impôt militaire et, chose singulière, seul le jeune homme de seize à vingt ans n'est soumis à aucune obligation. Pourquoi cette lacune dans notre législation ? Pourquoi nos jeunes gens ne seraient-ils pas astreints, comme tous les autres citoyens, à remplir leur devoir envers la patrie en se préparant à la bien défendre ? Cette question aura peut-être un jour sa solution. En attendant, j'estime qu'on devrait organiser, partout où faire se peut, des cours de jeunes tireurs et en rendre la fréquentation obligatoire. Cette mesure est facilement applicable ; elle aurait d'excellents résultats.

CONCLUSION

Toutes ces innovations trouveront sans doute de nombreux contradicteurs. Tant mieux. Je serais heureux de savoir qu'elles provoqueront une discussion qui peut-être entraînera des améliorations profitables à la patrie. Mon but serait alors atteint.

Pour terminer cet exposé, je crois opportun de relater une anecdote qui ne manque pas d'actualité. C'était à la veille de la guerre de 1870. Le maréchal Niel rapportait à la Chambre française sur des réformes à introduire dans l'armée. Un député interrompit brusquement l'orateur : « Vous voulez donc faire de la France une caserne ? — Prenez garde d'en faire un cimetière ! » répondit gravement le rapporteur.

Je me permets de signaler ces paroles à la méditation des adversaires de notre armée qui daigneront, peut-être, m'honorer de leurs traditionnelles objections.

Mars 1916.

Major A. CERF.